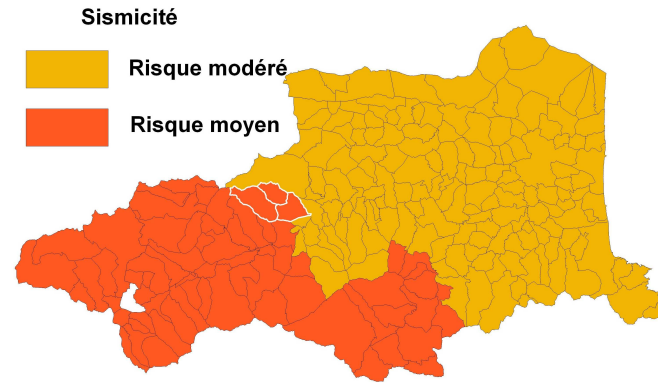



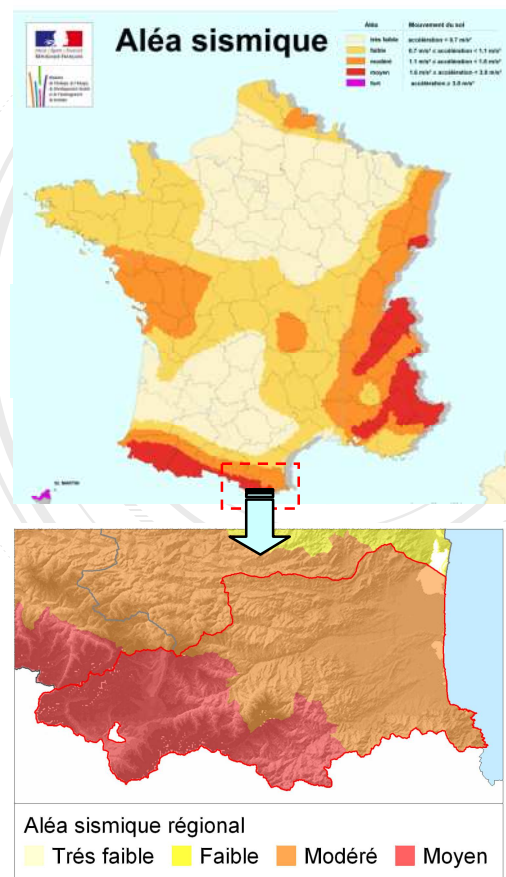
Comment le risque sismique est-il pris en compte ?

Les séismes sont inévitables et imprévisibles. Seule la **prévention** est envisageable pour limiter les dommages engendrés. La connaissance de l'aléa puis du risque est le point de départ d'une stratégie basée sur la préparation à la **crise** et sur la réduction de la **vulnérabilité** des biens (construction parasismique).

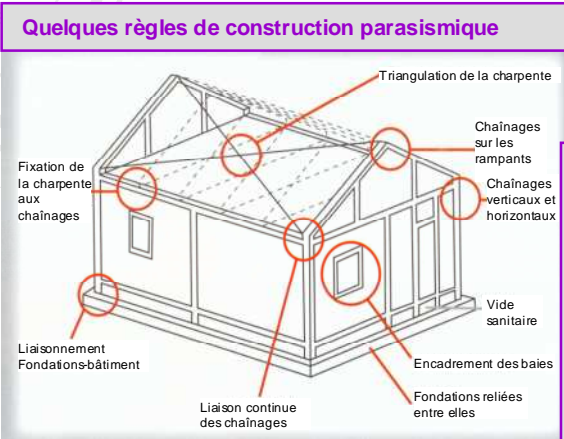


Les Pyrénées-Orientales sont actuellement concernées par les règles parasismiques (zones de sismicité modérée et moyenne).

 La nouvelle carte de l'aléa sismique de la France prend en compte les dernières avancées de la connaissance scientifique. Dans le cadre de l'application de la réglementation européenne (EC8), un nouveau zonage réglementaire national et les règles de **construction parasismique** correspondantes sont mises en place à l'échelle nationale (**décrets et arrêté du 22 octobre 2010**).



Désormais situé en zone d'aléa « modéré » à « moyen », le département est soumis à cette **nouvelle réglementation qui entrera en vigueur le 1er jour du 7ème mois suivant celui de sa parution**.



Quelques conseils pratiques pour construire en zone sismique

- 1) une implantation en terrain sûr
- 2) une architecture simple et symétrique
- 3) des matériaux de qualité
- 4) des techniques de construction adaptées
- 5) un entretien régulier

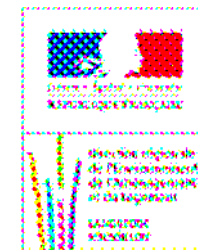
Prévention du risque sismique dans les Pyrénées-Orientales

Qu'est-ce qu'un séisme ?

Quels sont les effets des séismes ?

Les tremblements de terre dans les Pyrénées-Orientales, quels impacts ?

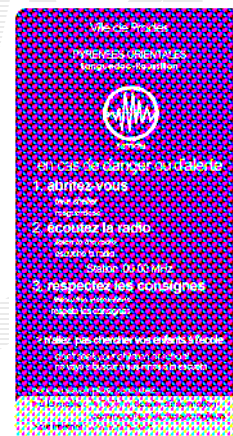
Comment le risque sismique est-il pris en compte ?



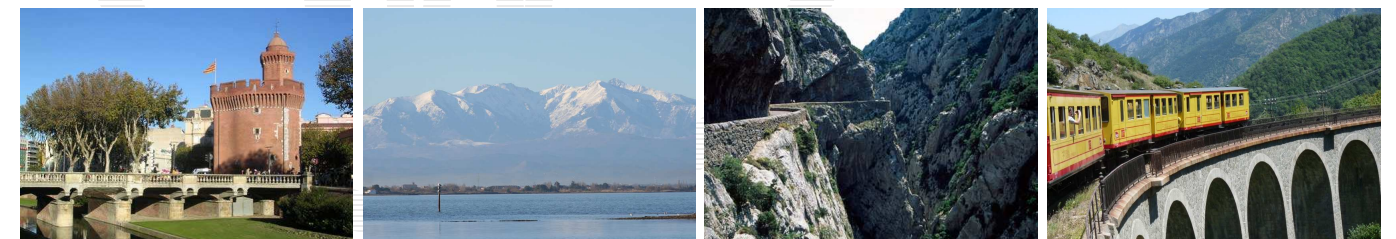
Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales

Pour en savoir +

Préfecture des Pyrénées-Orientales : tél. 04 68 51 66 66
www.risques-majeurs66.com
 DDTM des Pyrénées-Orientales : tél. 04 68 38 12 34
 BRGM : Service Géologique Régional tél. 04 67 15 79 80
 DREAL Languedoc-Roussillon tél. 04 34 46 64 00
www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/risques/seismes/dossier_sismique.pdf
 Site internet du plan séisme : www.planseisme.fr



Plan National de Prévention du Risque Sismique



Même si la France est considérée comme un pays de sismicité « modérée », sa situation géologique vis-à-vis des plaques tectoniques ne la met pas à l'abri d'un tremblement de terre destructeur. Le dernier séisme ayant engendré des dommages dans les Pyrénées-Orientales est récent : 16 février 1996 à Saint-Paul-le-Fenouillet ...

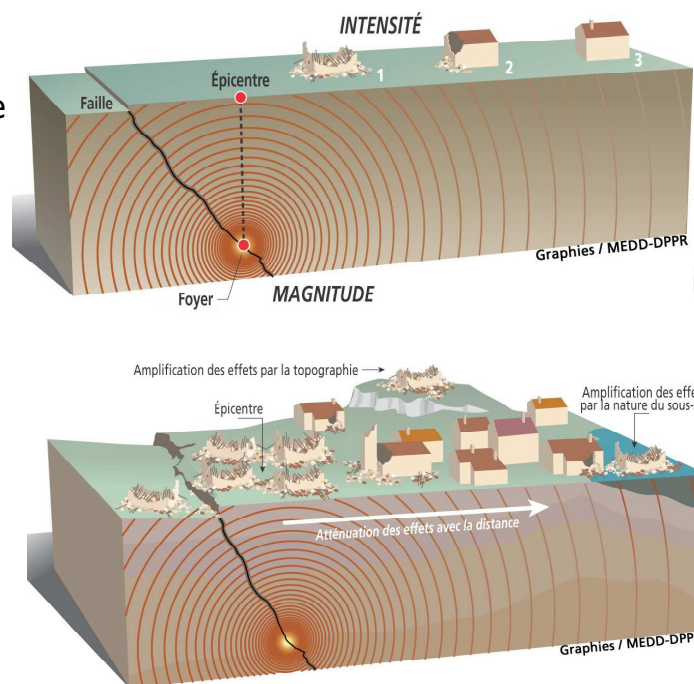
Qu'est-ce qu'un séisme ?

Un séisme, ou tremblement de terre, résulte du mouvement brutal des terrains en profondeur, le plus souvent le long d'une cassure ou faille qui provoque des vibrations du sol.

La **magnitude** (mesurée sur l'échelle de Richter) caractérise la puissance d'un séisme et correspond à l'énergie libérée par le séisme. En fonction de son niveau, les vibrations peuvent durer quelques secondes à plus d'une minute environ. Ces vibrations peuvent engendrer la chute d'objets ou affecter les bâtiments jusqu'à leur ruine.

L'**intensité** (échelle I à XII) permet de mesurer les effets d'un séisme sur les hommes, les constructions ou l'environnement.

De manière générale elle diminue à mesure que l'on s'éloigne de l'origine du séisme (épïcentre).



V	secousse forte : réveil des dormeurs, chutes d'objets
VI	dommages légers : fissures dans les murs, frayeur
VII	dommages prononcés : larges lézardes, chute cheminée
VIII	dégâts massifs : habitations vulnérables détruites
IX	destructions de nombreuses constructions

Effets des séismes ?

Les effets directs des séismes sont liés aux vibrations du sol, localement amplifiées en fonction de la géologie et de la topographie, et le cas échéant à ses déformations (faille en surface par exemple). Sous l'effet de ces mouvements, les structures bâties peuvent être affectées de désordres (fissures, rupture d'éléments porteurs) pouvant provoquer leur ruine.



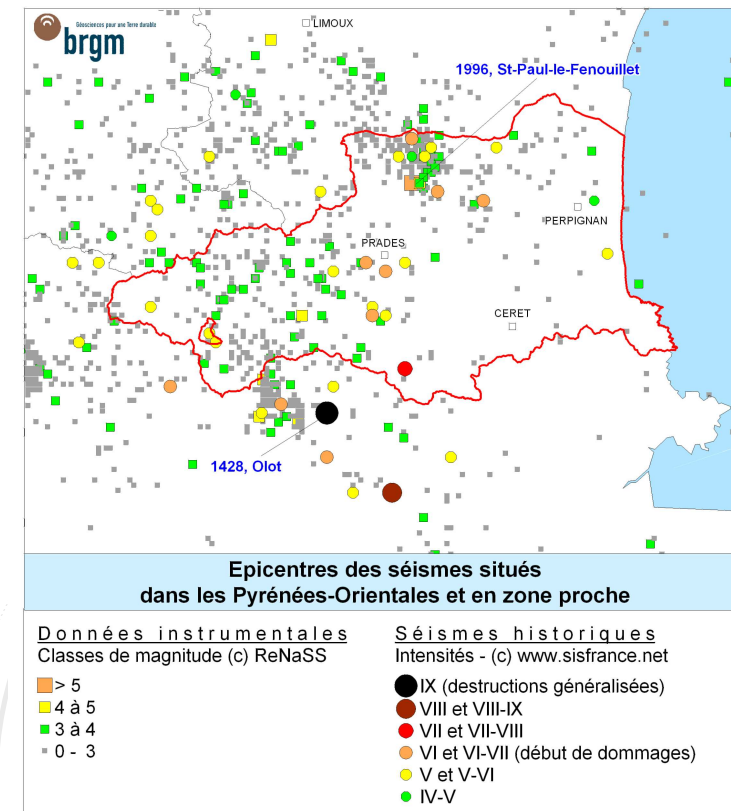
Les effets indirects (ou induits) sont marqués par des mouvements de terrain (chutes de blocs ou glissements de terrain déclenchés par le tremblement de terre), la liquéfaction des sols ou les tsunamis.

Suite au choc principal, il existe des répliques qui sont des secousses, généralement plus faibles, correspondant à un réajustement de l'écorce terrestre.

Tremblements de terre dans les Pyrénées-Orientales ...

La terre tremble régulièrement dans les Pyrénées-Orientales. Historiquement, depuis 1373, **67 séismes** ont été **ressentis dans les Pyrénées-Orientales** (intensité maximale VII à VIII).

Il est à noter que le département est concerné par l'un des plus violents séismes ressentis en France métropolitaine : séisme destructeur de Camprodon (**1428**, Espagne, intensité IX à l'épicentre entraînant la mort de 100 à 200 personnes). Plus récemment, le séisme de Saint-Paul le Fenouillet (**1996**) est resté dans les mémoires (M 5,6, intensité VI).



Date	Appellation séisme	I _o	I _{locale}
27-12-1755	Conflent (Prades)	VI	VIII*
2-2-1428	Catalogne (Camprodon)	IX	VII-VIII
2-2-1783	Vallespir (Prats-de-Mollo)	VII	VII
23-9-1922	Fenouillèdes (St-Paul-de-Fenouillet)	VI-VII	VI-VII
28-6-1950	Corbières (Camplong-d'Aude)	VI-VII	VI
28-12-1922	Plaine du Roussillon (Millas)	VI	VI
18-2-1996	Fenouillèdes (St-Paul-de-Fenouillet)	VI	VI
27-12-1755	Conflent (Prades)	VI	VI
25-12-1772	Vallespir (Prats-de-Mollo)	VI	VI
11-6-1909	Trevaresse (Lambesc)	VIII-IX	V

Depuis 1980, ce sont **plus de 700 séismes** de magnitude faible (inférieure à 3 pour plus de 90% des enregistrements) qui sont **enregistrés dans les P-O.** ou en proximité immédiate. Durant cette période, sur environ 90 séismes de magnitude supérieure à 4 enregistrés en France, 5 sont situés dans le département (**magnitude** maximale mesurée de **5,6** le 18/02/1996 à Saint-Paul-le-Fenouillet).

... quels impacts ?

Historiquement l'intensité maximale ressentie dans le département est de niveau VII-VIII : séisme ressenti très fortement et ayant engendré des dégâts matériels : larges fissures, chutes de cheminées et localement dommages massifs : destruction d'habitations.

